

Communiqué de Presse

Paris, le 19 juin 2025

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires et l'Agence Nationale du Sport s'associent pour accompagner les entrepreneurs engagés et sportifs en reconversion à concrétiser leurs projets d'entreprise

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires et l'Agence Nationale du Sport (ANS) annoncent un partenariat unique visant à encourager et soutenir les projets entrepreneuriaux des sportifs en reconversion ou qui s'y préparent. Les candidatures sont désormais ouvertes pour intégrer la prochaine promotion du Club des Entrepreneurs de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires.

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires et l'ANS : deux acteurs engagés au service de l'engagement, de l'exigence et de la réussite

Depuis sa création en 2005, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires œuvre pour encourager, accompagner et soutenir l'entrepreneuriat. À travers le Club des Entrepreneurs lancé en 2021, la Fondation accompagne chaque année des porteurs de projets d'entreprise en leur offrant un dispositif de formation et d'accompagnement individualisé, 100 % pris en charge par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires, et destiné à tous ceux qui veulent se donner une chance supplémentaire de réussir leur aventure entrepreneuriale.

De son côté, l'Agence Nationale du Sport est un établissement public fondé en 2019, qui agit pour le développement du sport pour tous et de la haute performance. Elle mobilise les acteurs publics et privés pour favoriser l'accès à la pratique sportive et soutenir les projets structurants, notamment via son Incubateur National du Sport et ses dispositifs de financement et d'accompagnement. L'ANS accompagne également les sportifs de haut niveau dans leur reconversion professionnelle, en les aidant à construire des projets durables après leur carrière sportive.

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires et l'ANS : un partenariat inédit pour la réussite entrepreneuriale des sportifs en reconversion

Le partenariat entre la Fondation Le Roch Les Mousquetaires et l'ANS permet, à travers un dispositif complet, d'accompagner, valoriser et soutenir les projets entrepreneuriaux innovants portés par des sportifs en fin de carrière.

Les porteurs de projets sélectionnés bénéficieront d'un accès à un réseau d'experts dans le cadre d'un parcours sur-mesure selon la maturité de leur projet.

Le parcours Déclencheur accompagne tous les détenteurs d'idées à concrétiser leur projet et à faire leurs premiers pas dans la création de leur entreprise. Concrètement, il s'agit de 3 jours intensifs au sein d'un effectif de 10 personnes maximum pour construire son projet en se posant les bonnes questions : évaluer sa faisabilité, développer sa structure et se préparer à passer à l'action.

Le parcours Accélérateur est plus destiné aux jeunes entrepreneurs ou entrepreneurs confirmés, qui œuvrent sur le terrain, motivés et ambitieux mais ayant besoin d'aide pour booster leur développement. Une formation de 6 mois est ici conçue pour accélérer la croissance de l'entreprise : un groupe de 10 entrepreneurs maximum pour un dispositif à taille humaine et efficace.

« Nous nous réjouissons de ce partenariat avec l'ANS qui est un nouvel élan pour le parcours Déclencheur du Club des Entrepreneurs avec l'incarnation d'une ambition partagée : donner aux entrepreneurs audacieux et engagés l'opportunité de concrétiser leur projet et de se réaliser. Car entreprendre, c'est prendre des risques, se relever et persévérer... des qualités inhérentes aux sportifs. Nos valeurs communes basées sur l'engagement, la persévérance, le respect, l'audace, l'esprit d'équipe et l'envie de réussir sont autant d'atouts pour recruter et former les entrepreneurs de demain. », déclare Nathalie Moock, déléguée générale de la Fondation Le Roch-les Mousquetaires.

« Ce partenariat incarne notre volonté d'encourager nos talents et sportifs en reconversion à concrétiser leurs projets d'entreprise porteuse de sens. Le dispositif proposé est une formidable opportunité de passer à l'action » déclare Odile Pellegrino du pôle Haute Performance à l'Agence Nationale du Sport.

Appel à candidatures ouvert

Les candidatures pour intégrer le Club des Entrepreneurs et bénéficier de ce programme totalement gratuit sont ouvertes dès aujourd'hui et jusqu'au 14 juillet pour le dépôt des candidatures. Les sportifs entrepreneurs sont invités à déposer leur dossier via le site de l'Agence Nationale du Sport ou sur le site de la Fondation Le Roch-les Mousquetaires.

Calendrier

Jusqu'au 14 juillet : dépôt des candidatures
Du 15 au 18 juillet : sélection des candidats
26 et 27 août : audition des candidats
29 août : recrutement des candidats
22 octobre : lancement de la promo

À propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mène des initiatives concrètes qui encouragent l'esprit d'entreprendre, le sens de l'engagement et l'ambition de la performance pour tous. Convaincue que l'humanisme, la proximité et la performance constituent les piliers d'un engagement sociétal porteur d'avenir, la Fondation soutient les créateurs d'entreprises en apportant du souffle aux initiatives les plus prometteuses :

- **Coup de Pouce**, concours de business plan pour start-up en phase de lancement
- **Prix Audace**, défi pour auto-entrepreneurs audacieux
- **Club des Entrepreneurs**, dispositif complet de formation et de coaching individualisé aux entrepreneurs qui veulent développer et accélérer leur activité naissante.

Chaque année, la Fondation challenge une centaine d'entrepreneurs et engage une dotation globale de 500 000 euros pour les encourager et leur donner une chance supplémentaire de réussir. La Fondation œuvre également dans la recherche et la santé, mais aussi dans le civisme. www.fondationleroch-lesmousquetaires.org

CONTACTS PRESSE

Pour la Fondation Le-Roch Les Mousquetaires

SOURCE RP

Michelle Kamar – 06 09 24 42 42
michelle@source-rp.com

Pour l'ANS

André JAFFORY
andre.jaffory@agencedusport.fr